
Le ministère des Télécommunications a été établi en 1986 et la Commission des télécommunications, en mai 1989, pour fournir les orientations générales. Les services de télécommunications sont maintenant régis par la nouvelle politique nationale des télécommunications (adoptée en mai 1994), qui a remplacé l'ancienne loi centenaire sur les télégraphes. Le gouvernement a récemment annoncé qu'il se servira du modèle canadien pour l'établissement et le fonctionnement de ces nouveaux organismes de réglementation.

L'exploitation des services publics de télécommunications est la responsabilité du ministère des Télécommunications. Il existe 18 circuits d'exploitation dans le pays. La société Mahanagar Telephone Nigam Ltd. (MNTL) fournit des services de télécommunications aux villes de Delhi et Bombay. D'autres grandes agglomérations seront desservies plus tard par MNTL. Les tentatives visant à privatiser partiellement la société Videsh Sanchar Nigam Limited (VSNL), qui fournit des services de télégraphie vers l'étranger, ont échoué jusqu'à présent. Le réseau télégraphique de l'Inde est encore sous-équipé. Il est la propriété du ministère des Télécommunications, et c'est ce ministère qui l'exploite.

Le ministère de l'Espace applique tous les programmes de communications spatiales et de télédétection, en vue de l'établissement de réseaux nationaux utilisant des technologies spatiales pour la télévision, les télécommunications, la météorologie et la télédétection destinée aux levés, à la surveillance et à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement de l'Inde. Un certain nombre de satellites INSAT ont été lancés et on prévoit le lancement de trois autres.

Le ministère de l'Électronique est chargé du développement de l'électronique, de l'instrumentation de contrôle, du matériel et des logiciels informatiques, de la robotique et de l'intelligence artificielle. Toutes les importations effectuées dans ce secteur sont régies par ce ministère.

Concurrence

La nouvelle politique commerciale a créé des débouchés commerciaux qui permettent aux grandes multinationales d'établir des réseaux fiables et performants de communication et de rivaliser pour fournir de l'équipement de commutation et des services à valeur ajoutée. Plusieurs multinationales sont sur les rangs pour la fabrication d'équipement de commutation en télécommunication, tandis que d'autres fourniront des services de télécommunications, tels que les téléappels, les téléphones mobiles cellulaires, les systèmes de courrier électronique et de messagerie vocale et les centraux de données informatisées. Plusieurs entreprises étrangères forment déjà des alliances stratégiques, ce qui rendra plus difficile pour les entreprises canadiennes de s'implanter sur ce marché, à moins qu'elles n'agissent rapidement.

Les principaux fournisseurs d'équipements de télécommunications sont NEC, OKI, Fujitsu, Mitsubishi, CIT-Alcatel, STC, Farinon et Ericsson. Le ministère des